



## ACTUALITÉ DES PARTENAIRES



La Région Centre-Val de Loire organise chaque année **la Semaine des Rivières**. La prochaine édition se déroulera **du dimanche 29 mai au dimanche 5 juin 2016**.

Ainsi toutes les structures situées sur le territoire régional sont invitées à s'associer à cet événement pour lequel une communication spécifique sera proposée.

**Vous pouvez proposer vos projets d'animation** dès aujourd'hui et jusqu'au 29 février :

**Information :** Plateforme AGORA : <https://agora.regioncentre.fr/>

**Contact :** Karine Rétif - 02 38 70 25 15 - [Karine.RETIF@regioncentre.fr](mailto:Karine.RETIF@regioncentre.fr)



**La journée du réseau régional des techniciens de rivière et animateurs territoriaux** en Centre-Val de Loire aura lieu le **mardi 15 mars à la salle des fêtes de Château-Renault (37)**. Cette année les zones humides seront mises à l'honneur. Des visites de terrain succéderont aux retours d'expériences en salle.

**Information :** Plateforme AGORA : <https://agora.regioncentre.fr/>

**Contact :** Karine Rétif - 02 38 70 25 15 - [Karine.RETIF@regioncentre.fr](mailto:Karine.RETIF@regioncentre.fr)

## AGENDA DES RIVIÈRES

**Journée mondiale des zones humides**  
Mardi le 2 février 2016



Les zones humides pour notre avenir  
Modes de vie durables

Journée Mondiale des Zones Humides : le 2 février 2016

Le programme compte déjà un grand nombre d'événements liés à cette journée de janvier à juin 2016 : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/s-informer/partez-a-la-decouverte-des-zones-humides/espace-visiteurs>

**Consultez, le programme des manifestations** édité pour la Journée Mondiale des Zones Humides 2016 en **Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes** par les Conservatoires d'espaces naturels Aquitaine et Limousin, ainsi que le Forum des Marais Atlantiques : <http://cen-aquitaine.org/journ%C3%A9e-mondiale-des-zones-humides-2016-0>

**En 2016 le thème choisi est : "Les zones humides pour notre avenir : modes de vie durable".**

Si vous souhaitez organiser une animation dans le cadre de cette journée, rendez-vous sur le Portail national des zones humides :

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/s-informer/partez-a-la-decouverte-des-zones-humides/espace-organisateur>



**Un stage 3 jours : "Entretien, restauration des berges et milieux ripisylves" est proposé les 12,13 et 14 Avril 2016 à Meymac (19)** Combinant utilisation du matériel et connaissance des milieux spécifiques que sont les berges et milieux ripisylves, cette formation s'adresse aux personnes amenées à réaliser des travaux de restauration et d'entretien de ces écosystèmes. Elle leur permettra de savoir comment agir spécifiquement sur ces milieux en comprenant leurs spécificités et leurs enjeux.

L'accent est mis sur la mise en pratique et les participants travailleront sur chantier réel facilité par la fédération de pêche en accord avec le propriétaire. Le coût pédagogique est de 360€ TTC/personne

pour les 3 jours, il est probable que vous puissiez bénéficier de prise en charge de l'OPCA auquel vous cotisez. Pour cela vous pouvez vous renseigner auprès de celui-ci afin de connaître les critères de financement et démarches à réaliser. Le FAFSEA via le dispositif de l'accompagnement à l'effort de formation peut prendre en charge, sous réserve des démarches réalisées 45% HT du coût global du projet (coût pédagogique + salaire/allocation de formation).

**Programme :** <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/310/Programme%20formation%20entretien%20berges%20milieux%20ripisylve%203%20jours%20Meymac%202016.pdf>

**Contact :** Aurélie Cogneras, CFPPA, 19250 Meymac - 05 55 46 02 00 - [aurelie.cogneras@educagri.fr](mailto:aurelie.cogneras@educagri.fr)

## INFOS RÉSEAU

**Création du Syndicat du Clain Aval :** Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, 5 syndicats de rivières ont fusionné pour donner naissance au Syndicat du Clain Aval, il s'agit :

- Du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Clain.
- Du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Pallu.
- Du Syndicat Intercommunal d'Etudes, d'Entretien et de Gestion des Bassins Versants de l'Auxance et de la Vendelogne.
- Du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Boivre.
- Et du Syndicat Hydraulique de la Vallée du Miosson.

Cette nouvelle structure intervient sur un territoire composé de 40 communes de l'aval du bassin versant du Clain. Le territoire concerne 2 départements, Vienne et Deux-Sèvres, et représente une population de 220 461 habitants, un linéaire d'environ 300 km et près de 900km<sup>2</sup>.

Les membres du comité syndical, issu de la fusion de ces 5 syndicats de rivières ont été installés dans leurs fonctions le 19 janvier 2016 et Monsieur Michel MALLET a été élu président du nouveau Syndicat du Clain Aval.

**Contact :** Syndicat du Clain Aval - Hôtel du Département - CS 80 319 - 86 008 POITIERS cedex - [clainaval@departement86.fr](mailto:clainaval@departement86.fr) - 05 49 55 66 49.



**Bienvenue à Lucie Blondel**, qui depuis le 18 janvier devient la nouvelle animatrice « eau et agriculture » du Syndicat Mixte Vienne Gorre.

**Contact :** Lucie Blondel - [smvg.zh@orange.fr](mailto:smvg.zh@orange.fr) - 05 55 48 14 43 - 07 52 03 33 45.

**Création du SIAH des bassins Tude et Dronne Aval :** Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, après plus d'un an d'échanges entre le SIAH du Sud Charente et le SIAH du bassin de la Dronne, les élus ont choisi de fusionner. Ce nouveau périmètre est constitué de 43 communes, le linéaire de berges passe de 409 km à 490 km, le nombre de communes passe de 36 à 43, la surface du bassin versant passe de 417 km<sup>2</sup> à 537 km<sup>2</sup>.

Il apparaît que le rapprochement génère des économies d'échelles ayant un impact positif sur les taxes communales qui s'élèveront à 100 000 €. Ce rapprochement a permis de faire diminuer de 20% en moyenne leur montant. Les moyens humains restent les mêmes pour 2016. Monsieur Joël BONIFACE a été élu président.

Contact : Gaël Pannetier et Pierre-Antoine Hospital - 05 45 98 59 61 - [siahtudedronneaval@gmail.com](mailto:siahtudedronneaval@gmail.com)

Site internet : [www.siahsudcharentetudedronne.com](http://www.siahsudcharentetudedronne.com) - SIAH des bassins Tude et Dronne aval - Mairie - 16210 CHALAIS.

Vienne  
Syndicat Mixte  
Gorre



Un programme d'études et de travaux est en marche pour améliorer la qualité des rivières sur les bassins versant de l'Aixette, de la Glane, de la Gorre, de la Graine et autres petits affluents de la Vienne entre Limoges (Haute-Vienne) et Chabanais (Charente). Il s'agit du **Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Vienne médiane et ses affluents »** établi pour la période **2015-2019**. Ce programme est co-coordonné par le **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne** et par le **Syndicat Mixte Vienne Gorre**.

Le CTMA Vienne médiane et ses affluents, validé en fin 2015 par la Région Limousin et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, attend sa signature officielle pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016. Un 2<sup>ème</sup> comité de pilotage s'est tenu à Cognac-la-Forêt (87) le 20/01/2016 et avait pour objectif de dresser le bilan de la 1<sup>ère</sup> année d'animation.

Information : <http://www.syndicat-bassin-vienne.fr/Acces-directs/Actualites/Un-nouveau-Contrat-Territorial-des-Milieux-Aquatiques-pour-la-periode-2015-2019>

L'automne dernier, le **Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne a aménagé un ponceau sur la Donzelle afin d'y améliorer le franchissement piscicole.**

Des barrettes-défecteurs de type "offset" ont été réalisées avec des bordures de trottoirs.

Voir le retour d'expérience : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/113/90/2015-M%20RONZE-SRB%20Dronne-barrettes%20et%20deflecteurs%20sur%20la%20Donzelle-LISLE24.pdf>

Contact : Mathieu RONZE - 07.87.38.76.59 – [mronze@rivieres-dronne.com](mailto:mronze@rivieres-dronne.com)



Vous retrouverez en ligne sur le site du Conseil Départemental de la Creuse, le **recueil des réalisations milieux aquatiques 2010-2014** en téléchargement : <http://www.creuse.fr/spip.php?article1367>

ou en consultation : <http://fr.calameo.com/read/0000097382abede171a97>

En complément, **vous pouvez également vous référer aux cartes sur le SIG de la Creuse** en suivant le lien : <http://sig.creuse.fr/> chapitre 2, thème : milieux aquatiques.

Contact : Florent Iribarne - 05 44 30 27 72 - [firibarne@creuse.fr](mailto:firibarne@creuse.fr)



**Depuis octobre et jusqu'en mars, l'EPTB Vienne organise à l'échelle du bassin de la Vienne subdivisé en 8 sous bassins, des réunions d'information et d'échanges sur la compétence GEMAPI à destination en particulier des EPCI à fiscalité propre et des syndicats de rivière.**

Cette démarche vise à aider les acteurs concernés à **évaluer l'organisation actuelle** de leur territoire face aux contours de la nouvelle compétence et à identifier les évolutions à envisager.

Informations et les dates de réunions : <http://www.eptb-vienne.fr/-Reunions-Gemapi-.html>

Contact : Stéphane Lorient - 05 55 06 39 42 - [s.lorient@eptb-vienne.fr](mailto:s.lorient@eptb-vienne.fr)



**L'Unité Territoriale Dordogne de l'Agence de l'Eau Adour Garonne propose un stage de 4 mois** pour analyser les freins et les leviers de la politique d'accompagnement à la réduction de l'usage des pesticides. Ce retour d'expérience permettra d'aider et d'orienter la mise en œuvre de la politique d'intervention de l'agence d'ici la fin du 10<sup>ème</sup> programme.

Plus d'info : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/311/Offre%20de%20stage%20AEAG%20UT%20Dordogne.pdf>

Contact : Fatima Errafik - 05.55.88.00.84- [fatima.errafik@eau-adour-garonne.fr](mailto:fatima.errafik@eau-adour-garonne.fr)



**Le Syndicat d'aménagement du Bassin de la Vienne recrute pour un remplacement de 7 à 8 mois un(e) technicien(ne) "zones humides agricoles et mesures agro-environnementales"**

**Le Syndicat ouvre un poste de secrétariat / comptabilité à mi-temps** qui sera mutualisé avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin pour un autre demi-poste.

Info : [http://www.syndicat-bassin-vienne.fr/Le-syndicat/Recrutement/\\_possible\\_unsafe\\_site\\_3e35e263](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr/Le-syndicat/Recrutement/_possible_unsafe_site_3e35e263)

**Informations sur la continuité écologique :**

- une lettre de Mme Ségolène Royal aux Préfets(es) visant à assouplir les démarches engagées sur les ouvrages où subsistent des difficultés ou des incompréhensions durables : [http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/312/Lette\\_SR\\_Prefets\\_09122015.pdf](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/312/Lette_SR_Prefets_09122015.pdf)
- un mail de l'Observatoire Continuité Ecologique demandant un moratoire sur la mise en œuvre du classement des rivières : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/314/moratoire%20CE.pdf>